

Madame la Ministre,  
Monsieur le Président de l'Union des blessés de la face et de la tête, cher Patrick Remm  
Monsieur le Président de la Fédération nationale André Maginot, cher général Peter  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, Cher Tristan Lecoq  
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des associations mémorielles et du monde combattant,  
Mesdames et Messieurs les membres de la communauté éducative,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers camarades et collègues,

La *Direction de la mémoire, de la culture et des archives* est très heureuse de vous recevoir, aujourd'hui à Balard, dans ce magnifique bâtiment « art déco » réalisé en 1932 par Léon Tissier, pour la cérémonie de signature de la convention instaurant *une commission paritaire de financement des projets pédagogiques exceptionnels*.

\*

Née sous l'impulsion de notre secrétaire d'Etat, Madame Patricia Miralles, et de sa volonté de soutenir plus fortement les projets pédagogiques d'enseignement de défense, cette commission paritaire entre *l'Union des blessés de la face et de la tête*, la *Fédération nationale André Maginot* et ma direction - en charge du soutien à l'enseignement de défense au sein du ministère des armées -, soutiendra et financera des projets pédagogiques remarquables et ambitieux. Ces projets seront portés par les équipes éducatives des élèves du *cycle 3* de l'école élémentaire (CM1 et CM2) et des élèves des collèges et lycées relevant des ministères chargés de l'Education nationale, de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de la Mer et des Armées ; avec une attention particulière pour les lycées professionnels.

\*

Vous le savez, l'enseignement de défense est un enjeu *majeur* dans le contexte géopolitique actuel et le retour des conflits sur le territoire européen.

Le discours du Président de la République du 13 juillet dernier, à l'Hôtel de Brienne, a rappelé l'impérieuse nécessité d'être particulièrement attentifs au renforcement des forces morales, élément essentiel de la cohésion et de la

résilience de la Nation. Cette nécessité, notamment vis-à-vis de la jeunesse, est l'un des objectifs majeurs fixés dans la *Revue nationale stratégique*.

Les actions conduites d'enseignement de défense vis-à-vis des jeunes publics participent de cet impératif, au renforcement du lien Armées-Nation et du lien Armées-Jeunesse.

Dans le cadre du partenariat - institué depuis plus de 30 ans - avec les ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, avec le soutien indéfectible des fondations et associations mémorielles et d'anciens combattants, de l'EMA, des état-major d'armée, des directions du ministère des armées et de l'ONaC-VG, des *trinômes* académiques, de l'*Agence pour l'enseignement français à l'étranger* comme des collectivités territoriales, nous soutenons déjà annuellement plus de 800 projets pédagogiques d'enseignement de défense touchant plus de 70 000 élèves.

Cela n'était pas suffisant au regard des enjeux actuels.

Nous avons *donc* déployé - depuis plus d'un an - de nouvelles initiatives *concrètes*, notamment par le développement de nouvelles ressources pédagogiques - couvrant la totalité des questions de défense -, et celui de la formation - *initiale* et *continue* - des enseignants (et de la communauté éducative), en étroite collaboration avec la *Direction générale de l'enseignement scolaire* et l'*Inspection générale du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse*.

Je tiens ici à les remercier très sincèrement pour leur engagement.

Aujourd'hui, cette convention, signée avec nos deux grands partenaires, l'UBFT et la FNAM, fournira, j'en suis sûr, un levier supplémentaire pour soutenir les projets d'enseignement de défense, en ciblant plus particulièrement les projets *exceptionnels*, et présentant une finalité *durable*.

Elle visera également à promouvoir et valoriser ces projets, à travers la participation des élèves et de leurs enseignants à des commémorations et cérémonies mémorielles locales et nationales.

La mise en place opérationnelle de cette nouvelle *commission paritaire* est prévue dès la prochaine rentrée scolaire de septembre pour une première réunion formelle au mois d'octobre.

\*

Je vous remercie pour votre attention ; et passe la parole au Président de l'UBFT,  
Monsieur Remm.